



Commission des Seniors de la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Procès-verbal de la réunion du CA du 18 mai 2021

Approuvé

Compte tenu de l'évolution du nombre de contaminations et afin de limiter les risques sanitaires, la présente réunion s'est tenue via « Jitsi Meet » en visioconférence.

Présents :

<i>André Reyland</i>	<i>Enéo</i>
<i>Andrée Förster</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Anne Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Annie Sabbatini</i>	<i>FGTB. - C.I.W. des Pensionnés et Prépensionnés</i>
<i>Carine Wastiels</i>	<i>C2S</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>Coraline Dubois</i>	<i>Entr'Âges</i>
<i>Etienne Vanderroost</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Evelyne Herreman</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Entr'Âges</i>
<i>Henry Maillard</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Maryvonne Flahaut</i>	<i>CIEP - Aînés du MOC</i>
<i>Philippe Buchet</i>	<i>FGTB. - C.I.W. des Pensionnés et Prépensionnés</i>

Excusés :

<i>Corinne Rosier</i>	<i>Âgo</i>
<i>Ermelinde Malcotte</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>C2S</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>CIEP - Aînés du MOC</i>
<i>Philippe Defeyt</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Sylvain Etcregaray</i>	<i>Âgo</i>

Absents : /

Invités : *Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative*

1. Approbation du PV du 16 mars 2021

Le PV du 16 mars 2021 est approuvé.

2. Préparation de la rencontre avec le Cabinet de Mr GILKINET

Pour rappel, dans le cadre du renouvellement des contrats de gestion du rail, tant avec la SNCB qu'avec Infrabel, le Cabinet de Monsieur GILKINET (Mobilité) a pris contact avec plusieurs représentants des utilisateurs du rail et notamment les seniors par le biais de la CAS afin de les inviter à une réunion en visioconférence le 2 juin de 15h à 18h.

Henry MAILLARD profite de ce rappel pour expliquer que jusqu'à aujourd'hui, les deux contrats de gestion séparés liaient l'Etat et la SNCB et INFRABEL depuis 2008. Toutes les modifications intervenues depuis lors n'étaient que des avenants audit contrat. La démarche de Monsieur GILKINET est donc l'occasion de repartir à zéro avec un nouveau contrat le plus complet, clair et transparent possible et basé sur les enseignements du passé.






Les membres du CA ont reçu l'appel à candidature afin de trouver 2 représentants qui assisteraient à la réunion et feraient part des suggestions et remarques de la CAS lors de celle-ci.

Deux candidatures ont été reçues, celle de François VERHUSLT, ayant déjà rencontré et collaboré avec la SNCB par le passé et celle d'Henry MAILLARD, ancien Conseiller Général au SPF Mobilité et Transport. Ils représenteront donc la CAS lors de la réunion du 2 juin prochain.

Les membres du CA ont pris connaissance des documents mis à disposition par le Cabinet de Monsieur GILKINET.

Les membres du CA soulignent l'intérêt de Monsieur GILKINET et de son cabinet de faire bouger les choses, tant en matière de mobilité que d'environnement.

Plusieurs suggestions et points d'attention sont mis émis lors de la présente réunion :

-  La demande tombe bien au vu des récentes actualités autour de la fermeture des gares les moins desservies et de la fermeture des guichets au profit des automates.
-  La hauteur des quais et des marchepieds pour l'accès aux voitures posent problème pour les seniors, les PMR, mais également pour les poussettes ou encore les personnes provisoirement à mobilité réduite. Les trains de plain pied seraient la solution optimale, permettant à chacun des facilités pour monter et descendre du train, ce qui aura forcément un impact sur la ponctualité de ceux-ci.
-  Philippe BUCHET fait part d'un sondage de satisfaction de 2019 publié par la SNCB, lequel fait état des points les plus salués par les usagés, à savoir le personnel de gare et dans les trains. Or, c'est ce personnel que la SNCB réduit.
-  Il signale également le coût du billet seniors qui augmente régulièrement et la plage horaire qui leur est autorisée, rendant impossible l'utilisation du train avant 9h alors que les seniors peuvent avoir des rendez-vous médicaux ou autres activités nécessitant l'utilisation du train avant 9h.
-  Etienne VANDERROOST signale que les seniors et les associations qui les représentent réclament depuis des années une carte seniors de plusieurs voyages, ce qui leur permettrait, notamment d'acheter leur ticket à l'avance dans un guichet ouvert et plus à un automate ou juste avant leur départ.

Henry MAILLARD rappelle la priorité du plain pied partout au bénéfice de tous, tant en matériel roulant qu'en infrastructure et leurs interfaces. Il décrit un bref historique des rôles et fonctions des gares insistant qu'à l'origine, il s'agissait d'un lieu de services et de commerce (entre autres fourniture de charbon, paille, engrais,... téléphone, télégraphe, café, hôtel,...). Elles ont évolué comme le modèle économique et les gares sont maintenant davantage un lieu de transit pour les utilisateurs.

Il s'agit dès lors d'analyser la fonction d'une gare. Si celle-ci est un point de passage très fréquenté, la présence humaine y est plus grande et des commerces peuvent y prendre place et être rentables. Par contre, dans le cadre de petites gares, il y a lieu d'étudier ses accès et d'impliquer les communes. En effet, les passages souterrains reliant les quais peuvent être un point de traversée entre les deux côtés d'une même ville/commune, pour autant que la commune soit également impliquée dans son entretien et sa sécurisation.

Anne Marie BALTHASART suggère que la CAS prenne contact avec une association pour personnes handicapées qui participerait également à la réunion du 2 juin avec le Cabinet de Monsieur GILKINET afin de s'assurer que les points d'attentions et les suggestions aillent dans le même sens et ainsi augmenter le poids de nos suggestions.

Henry MAILLARD rappelle que toutes les revendications communes à toutes les associations membres de la CAS sont reprises dans la brochure « Mobilité des Seniors » de la CAS publiée en 2017, laquelle est toujours d'actualité et a été envoyée au Cabinet par mail du 14 avril 2021.

François VERHULST et Henry MAILLARD travailleront donc sur base de la brochure et en tenant compte des remarques émises ce jour afin de présenter la position de la Coordination des Associations de Seniors lors de la réunion du 2 juin prochain.

Un compte rendu sera envoyé aux membres du CA et un point sera également mis à l'ordre du jour du prochain CA du 15 juin 2021.

3. Projets CAS 2021

Lors du dernier CA, plusieurs thèmes ont été suggérés pour les projets de la CAS en 2021, cependant, vu le contexte sanitaire que nous connaissons, il est toujours difficile de mettre en place des colloques en présentiel.

Dès lors, les thèmes pour lesquels la mise en place d'un colloque ou d'ateliers est plus opportune sont reportés à septembre 2021.

Les membres du bureau vont donc s'atteler à la préparation d'une brochure sur le thème du Covid pour le premier semestre 2021. Ermeline MALCOTTE est chargée de préparer une base de travail.

4. Divers

a) Financité :

D'une réunion avec Enéo, il ressort que FINANCITE semble s'être accaparé tout le projet alors que celui-ci était fait en collaboration avec Enéo et Espace Seniors.

Nous n'avons pas de nouvelles concernant les colloques prévus afin de présenter les résultats de la campagne.

b) GRAPA :

Pour rappel, une note reprenant les balises en vue de la réforme de la GRAPPA a été signée par la CAS et 41 autres associations. (Note signée jointe en annexe)

Une action est prévue le 27 mai 2021 devant la Cabinet de Madame LALIEUX et la note lui sera remise à cette occasion.

Des associations membres de la CAS y seront présentes.

c) Consultation Européenne : vieillissement – Livre vert

Lors du dernier CA du 16 mars dernier, les membres de la CAS avait été informé de la consultation européenne sur le vieillissement.

Afin de pouvoir disposer d'une position commune, la CAS souhaiterait que les membres ayant envoyé le questionnaire complété en adresse une copie à la secrétaire administrative.

À ce jour, Entr'Agés et la Commission des pensionnés et prépensionnés de la FGTB (FERPA) ont transmis leur réponse.

d) Reconnaissance CAS

La CAS est toujours sans nouvelles de sa demande de reconnaissance pour l'année 2021.

Des dernières informations du cabinet de Madame LINARD, ils attendaient le rapport de la FWB.

Anne Marie BALTHASART reprendra contact avec Monsieur Baptise DE RAEYMAEKER afin de savoir ce qu'il en est, tant du rapport de la FWB que du suivi de l'étude sollicitée par le Cabinet auprès de l'Observatoire des Politiques Culturelles à laquelle la CAS et l'administration de la FWB ont participé.

e) Covid-Vaccination :

Les membres de la CAS s'interrogent sur l'évolution et la gestion de la vaccination Covid.

En effet, si selon les chiffres officiels, 89,33% des plus de 85 ans et 91,77% des plus des 65-84 ans ont au moins reçu une première dose du vaccin, on observe une augmentation des cas positifs dans certaines MR ou MRS, ce qui engendre un nouveau confinement pour ceux-ci et relance la question des conditions de vie en MR et MRS, outre le problème de la solitude.

Cette recrudescence des cas positifs est due au faible taux de vaccination du personnel des MR et MRS (non obligatoire), mais aussi des visiteurs.

Les membres de la CAS suggèrent qu'un courrier soit adressé à l'AVIQ afin de faire part de ses inquiétudes.


f) Grands-parents pour le Climat :

Anne Marie BALTHASART suggère d'inviter les Grands-parents pour le Climat afin de leur proposer de devenir membres de la CAS.

Les membres du CA présents approuvent cette proposition.

La secrétaire administrative se charge de rédiger un courrier à leur attention afin de leur proposer de devenir membres de la CAS.

Annexes :

 PV du 16 mars 2021 approuvé

